



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Conseil académique
de la vie lycéenne
Académie Besançon



**Procès-verbal du conseil académique de la vie lycéenne
exceptionnel
Vendredi 25 novembre 2011**

Présents : membres élèves du CAVL et quelques vices présidents de CVL
Voir en annexe la liste des présents.

Rectorat

Proviseur Vie Scolaire

Ce CAVL exceptionnel s'est déroulé au lycée Claude Nicolas Ledoux de Besançon, sous la présidence de Monsieur le Recteur, en présence d'une délégation ministérielle qui effectue le « Tour de France » de la réforme du lycée et de Monsieur Maraine, DNVL.

Composition de la délégation :

- Monsieur ALLAL : IGAENR
- Monsieur LOUVEAUX : IGEN
- Madame ROBIN : DGESCO

Ouverture du CAVL

Référence

Dossier suivi par
Audrey BENOIT-GONIN
Téléphone
03 81 65 74.02
Fax
03 81 65 74.07
Mél.
ce.viescolaire
@ac-besancon.fr

Monsieur le Recteur remercie les élèves pour leur participation et leur mobilisation autour de la réforme du lycée.

Il leur explique qu'il faut être conscient que cette première année a servi à la mise en place de la réforme et à l'amélioration de l'année à venir.

Monsieur ALLAL introduit les échanges et précise que la réforme est faite pour les élèves. Dans ce sens, il souhaite pouvoir échanger avec les élus vices présidents de CVL et les élus du CAVL présents. Il rappelle que la délégation est présente pour les écouter et précise que l'objectif de cette rencontre est de connaître le ressenti des élèves sur la réforme.

10 Rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Cyprien Fluzin, élu du CAVL et du CNVL, expose la méthodologie des travaux engagés le matin. Les débats entre les élus ont été riches et intéressants. La consultation faite en juin auprès des lycéens de seconde GT, de seconde et de première professionnelle a servi de base de réflexion aux échanges du matin.

Présentation de l'enquête par Monsieur NEVES.

o Information des élèves : présentation par Alice FOSTEL

C'est la première année de la réforme et il n'est donc pas évident d'en évaluer les résultats. L'accompagnement personnalisé (AP) est censé être propre à chaque élève, or les enseignants prennent la classe dans sa globalité sans tenir compte des besoins spécifiques de chacun.

Les lycées ont peu communiqué sur ce qui est organisé en matière d'AP. Les élèves estiment que ce manque d'information peut nuire à la motivation. Les enseignements d'exploration sont plus clairs et la communication faite autour est beaucoup plus visible. Concernant le tutorat, la maison des lycéens (MDL) et les projets culturels et internationaux, les élèves expliquent qu'ils n'en ont pas entendu parler dans leurs établissements respectifs.

Seuls l'AP et les enseignements d'exploration ont été portés à leur connaissance.

Alice explique que sur 24 élus présents, seulement 2 ont connaissance du référent culture, de ses missions et savent qu'il est dans leur établissement.

7 élèves sur 24 sont informés des projets internationaux et ont également été consultés en CVL sur le sujet.

Alice explique que les débats du matin autour du sujet de l'épreuve de baccalauréat en histoire-géographie et du redoublement éventuel ont été animés.





2/4

Les élèves craignent d'être mis en difficulté car aucune information n'a été communiquée sur les conséquences pour les examens.

Monsieur LOUVEAUX prend la parole et précise que concernant l'histoire-géographie, les élèves seront interrogés sur le programme qu'ils ont suivi et pas sur le nouveau. Cyprien FLUZIN interroge la délégation sur les évaluations concernant les langues vivantes 1 et 2.

Madame ROBIN précise que pour chaque langue vivante il y aura une évaluation orale et une épreuve écrite. La seule différence entre la LV1 et la LV2 sera le niveau. Elle précise que pour savoir parler une langue, il est nécessaire d'être compétent sur quatre points :

- comprendre ce que l'on entend
- comprendre ce que l'on lit
- savoir rédiger
- savoir dialoguer

La nouvelle épreuve du baccalauréat propose des évaluations dans ces quatre compétences. Des évaluations tout au long de l'année et une épreuve terminale. Une langue est faite pour être parlée. Le niveau attendu en LV1 est B2 et le LV2 est B1.

Les élèves interrogent la délégation par rapport à la réforme de la filière STI en STI 2D. Les lycéens s'inquiètent pour l'année à venir.

Madame ROBIN explique que les choses vont changer mais pas de la même manière pour tous les élèves inscrits en STI et STL. Une équivalence sera mise en place dans le nouveau baccalauréat.

Lorsque les formations changent profondément, des solutions sont mises en place permettant de rattraper les contenus. Certaines dispenses d'épreuve sont même envisagées.

Madame ROBIN rassure les élus en expliquant que les changements annoncés ne sont pas aussi importants que les inquiétudes prononcées.

○ Orientation post-troisième : présenté par Lucas CAPRIOLI

Les choix d'enseignement d'exploration sont importants en vue d'une poursuite d'étude dans une filière donnée.

Les élèves ont tout de même le sentiment qu'ils correspondent à une pré-orientation.

Les enseignants raisonnent encore en logique d'enseignements de détermination et pas d'exploration. Par exemple, l'an passé des élèves de seconde ISI ont été orientés en STI pour ne pas que la filière disparaisse.

Les nouvelles classes de seconde, ne sont pas des freins pour accéder à une filière voulue grâce aux enseignements d'exploration, cependant, les élèves estiment que le système ne fonctionne pas bien par rapport aux objectifs fixés.

Les adultes dans les établissements raisonnent encore en logique d'enseignements d'exploration et il en est de même pour les familles.

On note une pénurie d'élèves dans certaines disciplines où l'on a la volonté de les garder. Pour l'évaluation, l'absence de notation en enseignement d'exploration devrait être en vigueur. Cependant, les élus témoignent du fait que les travaux effectués sont encore notés et pour la plupart non comptés dans la moyenne.

La délégation interroge les élus sur le fait de savoir si l'absence de note dérange. Ils répondent non en grande majorité, en précisant justement que cela peut redonner confiance à des élèves en difficultés scolaires. Seuls les élèves qui ont généralement des bonnes notes pourraient se sentir frustrés.

○ Les nouveaux dispositifs pédagogiques : présenté par Ronan FEURTEY

Les élus ont longuement échangé sur les difficultés posées par le regroupement des LV1 et des LV2 en Anglais, bien qu'ils reconnaissent que cette pratique peut apporter une collaboration positive.

Cependant ils soulignent le fait qu'il est nécessaire de faire attention à l'écart de niveau et les élus souhaitent qu'une réflexion complémentaire soit engagée pour que ce dispositif ne nuise pas aux élèves.

Ronan explique que sur les 24 élèves présents le matin, un seul participe à des groupes de compétences en langue grâce à la présence d'un assistant de langue. Les élus soulignent l'importance des assistants de langue dans leurs établissements. La présence de ces derniers assouplit la mise en œuvre de groupes de compétences et la pratique de la langue à l'oral.



La délégation est informée des difficultés qui demeurent pour les enseignants à s'adapter à la réforme, ce qui induit une inquiétude des élèves pour l'examen du baccalauréat.

○ Ouverture culturelle et internationale : présenté par Elise AEBISCHER
Après consultation des 24 élus présents, seulement 6 ont connaissance du dispositif ciné-lycée. Alors que ce dispositif devrait être obligatoirement discuté en CVL et avec la MDL. Concernant les voyages scolaires 11 élèves sur 24 témoignent participer à des voyages, des projets internationaux. Les élus jugent que les voyages scolaires sont encore trop souvent le fait des enseignants de langues, malgré quelques exemples innovants présentés par les lycéens présents le matin.

Elise explique que les échanges du matin ont souligné le manque d'informations et de communication faite par les établissements concernant la mobilité à l'initiative des élèves comme par exemple les programmes Comenius, E-twinning et Léonardo.

Pour les activités culturelles, 10 élèves sur 24 estiment en bénéficier dans leur établissement.

Seulement 2 élus possèdent des MDL dans leurs établissements, les autres ayant encore des FSE.

Les élus estiment qu'il est difficile d'impliquer leurs camarades dans la MDL et pensent qu'il y a un manque de confiance envers les élèves. A l'inverse certains élèves minimisent leur rôle et sous estiment l'impact que peut avoir le CVL et la MDL. Un besoin d'amélioration de la communication apparaît clairement.

Xavier MAURICE président de la MDL du lycée Viette prend la parole à la demande de Mathieu MARAINE pour témoigner du bon fonctionnement de la MDL dans son établissement.

○ Personnalisation des parcours : présenté par Medhi ZAKOUM
Les élus estiment ne rien avoir appris en AP car les enseignants ont transformé ce dispositif en étude obligatoire ou dans le meilleur des cas utilisé pour poursuivre les cours. Les élèves se plaignent des matières dispensées qui leurs semblent désorganisées. Ils souhaitent que l'AP soit modulé. Cependant, ils comprennent les difficultés que rencontrent les enseignants qui doivent gérer des groupes de 30 élèves en AP. Les élus soulignent quelques abus, comme de laisser la gestion de l'AP aux assistants d'éducation pour faire de l'étude obligatoire ou du rattrapage de devoirs. Elise termine en expliquant qu'aucun des élus CVL présents n'a été consulté sur la mise en place de l'AP.

○ Vie au lycée : Présenté par Jocelyn BATICLE
Les élus estiment avoir une bonne connaissance et reconnaissance des vices présidents de CVL qui sont tous présents en conseil d'administration. Ils soulignent un besoin de mise à disposition de moyens pour améliorer la communication : affichage, flyers, etc. Les élus proposent que les thèmes de vie lycéenne et le CVL soient intégrés aux cours d'ECJS.

Dans l'ensemble, la réforme est bien perçue par les lycéens, malgré des programmes trop concentrés et chargés.

La présentation, des échanges du matin terminée, Monsieur ALLAL prend la parole pour apporter quelques précisions sur les remarques formulées par les élus.

▪ Réforme de la voie professionnelle

Il explique que la voie technologique a été créée quand la voie professionnelle n'existait pas.

La réforme veut un baccalauréat pour tous et le baccalauréat professionnel a pour vocation de déboucher sur accès à l'emploi, une fois le diplôme obtenu.

Monsieur ALLAL explique qu'il n'y a plus de machine outil en voie technologique car le but de la voie technologique est de déboucher sur une poursuite d'études de 2 ou 3 ans d'études supérieures, permettant l'accès à un emploi qualifié.

En résumé : - à l'issue du baccalauréat professionnel - accès direct à l'emploi

- à l'issue du baccalauréat technologique - filière courte universitaire - emploi

- à l'issue du baccalauréat général - 3 à 5 années d'études supérieures -

emploi



4/4

Ainsi, le baccalauréat technologique n'a plus vocation de faire trouver un emploi. Un jeune qui souhaiterait travailler une fois l'examen obtenu devra s'orienter en voie professionnelle. En réponse aux interrogations concernant la filière STI 2D, il explique que cette filière est plus généraliste et moins professionnelle.

- L'Histoire-Géographie

Monsieur LOUVEAUX prend ensuite la parole pour répondre aux interrogations concernant l'histoire-géographie. Il précise que les candidats ne seront pas pénalisés et que tous les élèves seront traités de la même manière. Les grilles de corrections pour le baccalauréat sont claires et les enseignants seront aidés et accompagnés. Il insiste sur le fait que les sujets sont faits de manière à ne pénaliser personne.

Les IA-IPR ont été consultés pour réfléchir avec les enseignants sur leurs besoins.

- Enseignements d'exploration

Monsieur le Recteur prend la parole au sujet des enseignements d'exploration et explique que dans l'académie en 2010 ils ont été choisis par les élèves en amont de l'inscription, alors qu'à la rentrée 2011, le choix a été fait après l'inscription.

Monsieur ALLAL interroge les élus. Il souhaite savoir ce qui pousse les lycéens à choisir massivement l'enseignement d'exploration SES.

Sophie PONCOT prend la parole en expliquant que ce choix est « sécuritaire » car SES a bonne réputation. Cet enseignement est présent dans tous les lycées, ce qui n'est pas le cas de PFEG.

Elise AEBISCHER complète en précisant que l'EDE SES permet d'explorer de nouveau champ et que selon les élèves il représente « une valeur sûre ».

- L'accompagnement personnalisé

Madame ROBIN demande des précisions par rapport à l'AP. Elle estime que par rapport aux témoignages entendus il ressort un besoin qui n'a pas rencontré de satisfaction.

Lucas CAPRIOLI explique qu'il devrait être dispensé sous forme de soutien, par groupe de matière répondant à des difficultés, des besoins spécifiques.

Alice FOSTEL pense que l'AP est important et qu'il ne doit pas être un moment consacré à terminer des cours.

Monsieur ALLAL clôture les échanges en précisant que les enseignants ont encore besoin de temps pour pouvoir identifier les besoins. L'AP doit être constitué en groupes homogènes où les élèves auront tous les mêmes besoins.

Monsieur le Recteur et la délégation concluent le CAVL en remerciant les participants et les félicitent encore pour leur investissement et leur participation à cette séance exceptionnelle. L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Recteur invite tous les participants à prendre un traditionnel verre de l'amitié.

Le Recteur
Chancelier des Universités

Éric MARTIN

La CPE Vie scolaire
(secrétaire de séance)

Audrey BENOIT-GONIN